

lors de la dernière Assemblée générale, nous espérons que le nouveau Comité du désarmement discutera au moment opportun de l'interdiction de la production de matières fissiles. C'est en 1979 que se jouera l'avenir du contrôle des armes stratégiques entre l'Union soviétique et les États-Unis. Bien que le Canada ne participe pas aux SALT, nous et nos alliés de l'OTAN avons été tenus au courant des négociations par les États-Unis, par le biais de consultations au Conseil de l'Atlantique Nord. Si, comme nous l'espérons fortement, les SALT II sont conclus et ratifiés cette année, on aura beaucoup fait pour modérer l'affrontement nucléaire stratégique et pour édifier une base plus stable propice au maintien de la paix et de la sécurité.

Dans le domaine de la non-prolifération nucléaire, les travaux vont bon train au chapitre de l'Évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (EICCN), dans lesquels le Canada a joué un rôle actif, et ils semblent en voie d'être achevés en février 1980. Les résultats de cette importante étude de deux ans influenceront considérablement sur les efforts internationaux déployés en vue d'instaurer un régime de garanties nucléaires capable de s'adapter aux nouvelles technologies. Les résultats de l'étude seront connus lors de la Conférence de révision du TNP prévue pour 1980, et dont les préparatifs commenceront en avril prochain. Sur le plan bilatéral, nous avons été heureux de négocier l'an dernier avec le Japon un accord qui répond totalement à nos exigences en matière de non-prolifération. L'arrangement provisoire conclu avec la Communauté européenne augure bien pour les négociations d'un nouvel accord global qui commenceront probablement au début de 1980. Je suis heureux de dire que ces arrangements avec la Communauté européenne et le Japon fonctionnent bien et qu'ils ont apporté une contribution positive à la cause de la coopération dans le domaine nucléaire dans son ensemble.

#### 7. L'approvisionnement énergétique et la sécurité

Les événements des dernières semaines ont montré la justesse de la politique du gouvernement axée sur une plus grande autonomie énergétique. L'interruption des exportations de pétrole iranien s'est soldée sur les marchés de brut mondiaux par un déficit net de l'ordre de deux millions de barils par jour. Pour le Canada, ce déficit a pour la plus grande partie été compensé par des arrangements d'approvisionnement réciproque avec les États-Unis grâce à une production canadienne supérieure à la normale. Néanmoins, en raison des incertitudes qui continuent de planer sur l'approvisionnement en provenance d'Iran et d'autres pays du Moyen-Orient, ainsi que des fortes pressions à la hausse sur les cours, le Canada en compagnie d'autres membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ont décidé le 2 mars dernier de prendre des correctifs pour contrer le déficit mondial anticipé de deux millions de barils de pétrole brut en 1979. Les vingt pays membres ont convenu de diminuer d'autant leur demande sur les marchés pétroliers internationaux, c'est-à-dire de diminuer